



## Le Salon de l'Art de Vivre en Provence

CHATEAURENARD 2<sup>ème</sup> édition, du 7 au 9/09/18

ARLES 25<sup>ème</sup> édition, du 15 au 19/11/18

### FICHE DE CANDIDATURE EXPOSANT

SOCIETE : .....

Nom du responsable : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

Site Internet : .....

E- mail : .....

Page Facebook : .....

Instagram : .....

N° Registre du commerce : .....

Ou

N° Registre des métiers : .....

N° SIRET : .....

Effectif de personnel en production : .....

Chiffre d'affaires : .....

**Produits présentés à Provence Prestige :** .....

.....

.....

.....

Participation à des salons : OUI  NON

Si oui, lesquels ? .....

*(Merci de fournir des photos)*

**Surface de stand envisagée** (sans aucune valeur contractuelle) : .....m<sup>2</sup>

Date

Signature



**ELEMENTS A FOURNIR :  
POUR L'ETUDE DE VOTRE DOSSIER PAR LE COMITE DE SELECTION**

**Obligatoire :**

- **Modèles ou échantillons des produits exposés**
- **Fiche Produit**
- **Description de votre/vos produits**
- **Grille tarifaire**
- **Photos (objets – stand)**
- **Copie de l'extrait KBIS daté de moins de deux mois**
- **Un exemplaire signé de la Charte Provence Prestige (ci-après)**

**Facultatif**

- **Press-book**

**Les produits présentés doivent répondre aux critères de la charte de Provence Prestige. Toute demande sera examinée par le Comité de Sélection chargé de veiller au maintien de la qualité du salon.**

**Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.**

**Seuls les produits pour lesquels votre dossier aura été accepté par le Comité de Sélection pourront être présentés sur le salon.**

**Tous les éléments servant à l'étude du dossier sont restitués à l'issue de la manifestation.**

**TARIFS 2018**

➤ **STAND PROVENCE PRESTIGE ARLES**

PRIX DU M<sup>2</sup> DE STAND : 160 € HT (minimum à retenir 6 m<sup>2</sup>)

ANGLE : 215 € HT par angle

FRAIS D'INSCRIPTION : 170 € HT

(Comprenant la gestion administrative du dossier, badges exposants, invitations, référencement sur notre site internet, inscription au guide du visiteur)

➤ **PAGODE PROVENCE PRESTIGE VILLAGE (CHATEAURENARD)**

PRIX DE LA PAGODE : 300 € HT (Déduction faite des 200 € HT de subvention)

FRAIS D'INSCRIPTION : 90 € HT



## Charte PROVENCE PRESTIGE

### OBJECTIF

Cet événement doit amener un développement de la notoriété des produits provençaux et par voie de conséquence, un courant d'affaires significatif vers le pays d'Arles.

### CIBLE

Les particuliers amateurs de produits provençaux, mais, de façon plus générale, en recherche de qualité et porteurs d'un certain art de vivre.  
Provenance géographique des publics : régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

### Charte Provence Prestige

***Notre ambition de contribuer à un développement économique de qualité compatible avec notre environnement naturel et culturel, se traduit par la mise en valeur de nos plus riches potentiels : les hommes, les savoirs, les produits.***

#### **Promouvoir la créativité provençale**

Affirmer le prestige des produits provençaux autour de nos plus nobles traditions.

Ambassadeurs de notre art de vivre, ces produits reflètent notre souci de l'excellence, de l'authenticité et de la créativité.

#### **Mettre en valeur les hommes et leur savoir-faire**

Faire découvrir ou redécouvrir le savoir-faire des entreprises de Provence.  
Dévoiler le mystère des gestes des maîtres, pénétrer le secret des ateliers.

#### **Développer un échange commercial de qualité**

Garder présent à l'esprit que le succès d'un échange commercial passe par le respect du client, de l'accueil jusqu'à l'acte de vente.

#### **Susciter l'enchantement**

Faire partager nos passions dans une ambiance et un cadre qui favorisent le rêve et l'émerveillement, tant par la pertinence des informations que par le prestige général de la manifestation.

*L'harmonie de ces éléments et l'engagement de chacun d'entre nous à les respecter, permettra la poursuite du succès de PROVENCE PRESTIGE.*

**TSVP...**



## CRITERES CONSTITUANT LA CHARTE

PROVENCE PRESTIGE constitue l'outil de promotion des produits et savoir-faire provençaux.

Pour le client, son positionnement se définit selon **5 critères** :

\* **La qualité de l'accueil** doit être un signe distinctif de PROVENCE PRESTIGE : personnaliser le contact, le rendre convivial et chaleureux. Au-delà de l'acte de vente, les entreprises doivent « enchanter » le public.

\* **Le cadre** doit favoriser l'émerveillement du public ; cela implique un devoir d'attention toute particulière à la décoration et à l'animation. Ces dernières conditionnent la relation avec le visiteur de PROVENCE PRESTIGE et sont une clé essentielle du succès de notre événement.

\* **Les produits** présentés répondent impérativement aux exigences de notre clientèle : produits de haute qualité, fabriqués en Provence, traditionnels ou innovants, évoquant si possible les fêtes de Noël.  
Un choix rigoureux des produits à présenter est donc indispensable. De même, la création, l'adaptation ou la mise en valeur, par les participants, d'un ou plusieurs produits, signés « nouveauté », est fortement conseillée.  
La sélection des entreprises s'opère sur ces critères.

\* **Le prix** : le respect du client constitue un objectif permanent. Ce respect passe par un excellent rapport qualité / prix. Aucun dérapage n'est autorisé.

\* **L'histoire** : Vos coulisses, vos anecdotes, votre histoire, toutes ces informations intéressent notre public qui cherche à savoir pour mieux apprécier vos produits.

---

### A RETOURNER AVEC VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Monsieur, Madame .....

Atteste avoir pris connaissance de la charte de **PROVENCE PRESTIGE**, et s'engage à la respecter.

A..... le .....

Signature et Cachet